

## CR au fil de l'eau du conseil municipal du 24/11/14

*Sont absents excusés* : Isabelle Volant / Marie-Claude Danilo / Ludovic Lenormand / Emmanuelle Denis / Anita Thomoux ⇒ 5 / 23 = 20 % ce qui semble être le niveau habituel depuis le début de la mandature.

Annabelle Robio arrive avec 10 minutes de retard.

M. Lequitte représentant EADM est annoncé en retard ; l'on modifie donc l'ordre du jour.

*1° Vote du procès verbal précédent.* Voté à l'unanimité

*5° et 6° Passage en régie de travaux d'étude et de Maîtrise d'œuvre* concernant l'ALSH effectué par les services de la mairie. ⇒ 148 K€ Voté à l'unanimité.

*7° Tarification de la commune* : Pas d'intervention particulière car pas grand chose à raconter. Voté à l'unanimité

*2° CR d'activité d'EADM ZAC du Centre par M. Lequitte.*

Après avoir expliqué les activités passées (3 ventes en 2013 et 4 en 2014)

Vote des comptes passés ⇒ 28 / 29 – Cécile Boyer s'abstient sans explication ni prise de parole.

Pas d'information significative concernant un plan d'action des mises en vente pour les années à venir y compris suite à la question de Paul Paboeuf quant à la réelle mise en avant des parcelles, notamment concernant les travaux et entretien des abords et des parcelles elles-mêmes.

Demande de garantie d'emprunt pour la dernière tranche de travaux ⇒ Voté à 28 / 29 - Cécile Boyer s'abstient sans explication ni prise de parole.

Report de la fin de la concession à fin 2018 ⇒ Voté à l'unanimité, Mme Martin regarde cependant Cécile Boyer avec insistance.

*8°) Ouverture de crédit de 650 K€ pour finir le budget 2014.* Voté à l'unanimité

Présentation des différentes propositions d'emprunt auprès des banques. René Luherne demande pourquoi ces sujets ne sont pas une discussion qui se déroulerait lors d'une commission des finances. « Ce n'est pas obligatoire ni nécessaire, » répond l'adjoint aux finances

*9°) Festives Halles* : Elles se tiendront le 29/08/2015. Pour les demandes de subvention, le budget communal est reconduit à l'identique de l'année dernière. Mais qu'en sera-t-il si les autres organismes (CG notamment) réduisent leur contribution.

*10°) Concession sur des lignes FT pour un montant de 10 070 €.* Voté à l'unanimité

*11°) Contrat Enfance-Jeunesse (Comm Comm)* : Avenant 2014 dû à l'augmentation du nombre d'enfant de l'ALSH 3 à 11 ans, la ludothèque, la formation de personnel de mairie pour des BAFA et BAFD et enfin la création du poste de Coordinatrice.

Voté à l'unanimité.

12°) *Annonce de l'arrivée du futur DGS* : Mr Pascal Wintz le 05/01/15 49 ans, Responsable de Communication dans différentes entreprises privées puis rentre dans la fonction publique et devient Responsable de Comm en Université puis chargé de Mission à Quimper en tant chargé de communication.

« Il nous apportera une grande plus-value, » affirme l'adjoint aux finances. M. Wintz sera présent lors du prochain conseil.

Paul Paboeuf rappelle que cette décision aura des conséquences lourdes pour les finances communales : deux postes de cadres seront dorénavant payés par la commune.

Voté par 23 voix + 6 Abstentions des élus de la minorité.

13°) *Présentation du plan de formation du personnel communal*. Voté à l'unanimité

14°) *Demande de délaissé communal lieu-dit la « Maison Neuve »* Voté à l'unanimité

15°) *Parcelle Réseau Ferré de France* : Consolidation a posteriori du document notarial. Voté à l'unanimité

Paul Paboeuf intervient pour préciser que la Renouée du Japon, plante invasive, présente sur ces parcelles et d'autres doit être absolument combattue par les services de la mairie.

16°) *Convention de servitude ERDF*. Enfouissement de certaines lignes Voté à l'unanimité

17°) *Conseil d'établissement du lycée Marcellin Berthelot* : Changement de règlement ⇒ Seulement 2 représentants de la commune. Le maire de droit et 1 autre élu. Mr Lenormand et Mr Luherne sont donc contraints de démissionner et l'on procède à un autre vote.

René Luherne se représente. Pas d'autre candidat, donc l'on passe au vote.

Certains de la majorité lèvent alors la main pour voter pour René Luherne. Finalement, M. Lenormand (absent ce soir) se représente.

Lenormand = 23 voix / Luherne = 6 voix.

18°) *Frelon Asiatique* : Devant la recrudescence de cet insecte arrivé en Bretagne il y a plusieurs années, une action au niveau départemental va être mise en place, il faut un représentant élu par commune. M. Erwan Leborgne est proposé. Voté à l'unanimité

19°) *Travaux divers*. Voté à l'unanimité

20°) *Contrat Entrerien Chaufferie IDEX* : Extension lié au rattachement de l'ALSH à la chaufferie de la piscine ⇒ 748 € HT. Voté à l'unanimité

Jacqueline Le Léap pose une question quant au manque de chauffage dans la salle du Marchix. M. Benoist répond : « Il y a des travaux à prévoir. Pas de Planning à date. »

21°) *Mise en concurrence sur divers matériels pour les services municipaux*. Voté à l'unanimité

22°) *Présentation du bilan du SIAEP par M. JAHIER*.

La fin des contrats (eau potable et eaux usées) est en 2019.

Sur la dernière période, l'on constate une baisse de la consommation de 75 à 71 m<sup>3</sup> / abonnement.

Véolia pour l'eau potable prévoit un résultat positif de 218 K€ malgré la baisse de la consommation.

Saur pour l'assainissement prévoit un résultat de 300K€.

Les investissements sur le réseau d'eau potable sont difficiles avec une extinction de la dette à 8,5 années. Paul Paboeuf fait remarquer que ce chiffre peut inquiéter et rappelle qu'avant la création d'Eau du Morbihan, syndicat départemental qui a les compétences « production et transport », le SIAEP produisait son eau potable (à hauteur de 10%) à la station du Logo pour un coût très faible et achetait le surplus nécessaire à l'IAV (et marginalement au syndicat de Rhuys). Il dégagait ainsi un surplus, capté d'ailleurs par le Syndicat départemental. Aujourd'hui, le SIAEP doit acheter toute l'eau à distribuer à Eau du Morbihan... à un prix nettement plus élevé...

Concernant l'assainissement, l'extinction de la dette pour la Saur est de 3,57 années, ce qui permet un niveau correct d'investissement.

Les indicateurs sont plutôt bons. Le délégataire Véolia doit travailler les pertes en eau sur le réseau d'eau potable dont le niveau est inférieur à l'objectif fixé, tout en étant un peu supérieur à la moyenne nationale en milieu rural.

Un investissement sur la STEP du Maguero est prévu afin d'augmenter la capacité de traitement pour faire face à l'accroissement de la population de Questembert. Pas de planning.

Paul Paboeuf pose la question de l'étude concernant la possibilité de passer en régie afin de ne plus subir le régime d'Eau du Morbihan qui nous revend l'eau puisée sur Questembert beaucoup plus cher qu'auparavant. Le projet, ni même l'étude n'ont commencé.

### *23°) Compte-rendu des activités de la communauté de communes 2013.*

Pour un budget de 25,6M€, la communauté de communes du pays de Questembert affiche un excédent de 1,3 M€.

Les faits marquants de la période sont :

Mise en place de la redevance incitative.

Mise en œuvre de la déchetterie de Kervault.

Collecte CO5 (une semaine sur 2, sauf l'été)

Nouveau Contrat Enfance-Jeunesse.

Bilan sur les compétences exercées :

#### **1- Economie :**

16 ha sont disponibles ; 6 lots ont été cédés avec 16 projets pour 21 emplois créés. Les subventions sont de 98K€.

**2- Tourisme :** 31 000 touristes ont été touchés par les offices de Questembert et de Rochefort-en-terre.

#### **3- Enfance Jeunesse :**

Mise en route de l'ALSH prévue en 2014. Plus de 3000 jeunes de la communautés de communes profite de ce service de centre aéré pendant les vacances.

RAM-LEAP ont effectués plus de 140 séances pour accueillir Assistante Maternelle ou Jeunes Parents.

Festi'Mômes a accueilli plus de 2000 personnes lors de l'édition 2013.

**4- Relais Gérontologique :** 80 personnes sont suivis par le relais. Animation Cinéma

profite à plus de 1500 personnes. 10 formations pour les Aidant ont été dispensées.

**5-Asphodèle :** 83 manifestations ont accueilli plus de 19500 personnes. 7 spectacles communautaires et 17 scolaires ont accueilli plus de 1700 enfants.

**6-Piscine :** 80 000 entrées piscine, 20 000 entrées activités et 16 700 scolaires.

7-Aménagement du territoire : Projet Eolien à Larré. Les permis de construire sont en cours d'instruction.

Les projets SDTAN (Schéma numérique = très haut débit) et Leader (fonds européens pour la ruralité) se déroulent également.

Questions orales :

Paul Paboeuf :

1- A propos du tas de fumiers qui a fait parler, qu'en est-il ?

*L'autorisation datant du 30/09/2013 était pour du fumier sec. Ce qui ne semble pas être le cas. Le sujet est en cours.*

2- Où en est-on de la ZAC Multisite et de la destruction de l'ISSAT.

*Le désamiantage et la démolition s'étaleront de Janvier à Avril 2015. une communication est prévue dans le prochain bulletin. Pour la ZAC multi-sites, d'autres sujets étaient prioritaires.*

Jacqueline Le-Leap :

1- Qu'entendez-vous au sujet de travaux extra-municipaux demandés par des citoyens qui pourraient être effectués par le chantier nature ?

*Une coquille (?) s'est glissée dans le bulletin. Il s'agit de travaux municipaux que pourraient effectuer les employés du chantier au nom de la commune et qui seraient demandés par des citoyens sur les terrains communaux. Un correctif sera apporté dans le prochain bulletin.*

2- Où en est-on du Projet Cheval Territorial pour lequel nous avons obtenu des subventions régionales ?

*C'est un bon projet, mais nous n'avons pas encore eu le temps de nous en occuper.*

Annonce du calendrier :

06/12 – Inauguration de l'ALSH

11/12 - Assemblée Communautaire ouverte à tous à Larré.

15/12 – Conseil Communautaire.

19/12 – Conseil Municipal 19h.